

**Aurélien PRADIÉ**

*Député du Lot*

**Fabien DI FILIPPO**

*Député de la Moselle*

Monsieur Gabriel ATTAL  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Paris, le 23 février 2024

Monsieur le Premier ministre,

Vos annonces récentes sur la révision à la baisse des prévisions de croissance de notre économie pour 2024 (de 1,4 à 1%), et la nécessité de réaliser immédiatement et conséquemment 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État posent de sérieuses questions. D'une part sur l'insincérité budgétaire de l'exercice en cours et d'autre part sur l'impératif démocratique de soumettre vos décisions à l'examen et à la validation de la représentation nationale.

Vous présentez aujourd'hui aux Français une première "facture Macron", fruit de 7 années de facilités budgétaires, de choix hasardeux et de dépenses clientélistes aboutissant à un triste record d'endettement. Cela ne peut être balayé d'un revers de main et réglé par 2 décrets pris en catimini dans les bureaux de Bercy.

Il est grand temps de mettre fin à la stratégie de la méthode Coué qui a guidé l'élaboration des derniers budgets et a eu pour seul résultat, finalement, de conduire la France dans une impasse financière à très court terme. Les alertes furent nombreuses et répétées, dès la fin de l'été, aussi bien de la part de la Cour des Comptes comme des Commissions des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, sur les prévisions économiques intenable du Gouvernement. En matière de croissance, d'inflation ou de chômage, aucun organisme public ou privé de prévision économique n'osait annoncer un taux de 1,4% dont vous-même sembleriez incapable de convaincre qu'il était atteignable. Certains parlaient pudiquement d'un optimisme imprudent. Il s'agissait en fait d'un coup de poker irresponsable, qui entache le projet de loi de Finances pour 2024 du sceau de l'insincérité.

Vue l'ampleur des conséquences financières - immédiates et à plus long terme - de cette incurie, une loi de Finances rectificative apparaît nécessaire dans les plus brefs délais. La validation du Parlement apparaît indispensable pour 2 raisons au moins :

- Compte tenu des domaines concernés par les restrictions budgétaires de plusieurs milliards d'euros envisagées : la transition énergétique, la santé, les effectifs de certains services publics, le fonctionnement de ministères régaliens qui impacteront la police et la justice...

- Pour crédibiliser vos nouvelles hypothèses budgétaires 2024, alors que votre stratégie suscite énormément de défiance et de doutes, aussi bien du côté des entreprises que des agences de notations et de nos créanciers. Cela pourrait provoquer rapidement un renchérissement du coût du crédit pour la France, qui accélérerait l'effet boule de neige de notre charge de la dette et laisserait l'État exsangue.

La droite républicaine a suffisamment alerté sur les conséquences à terme pour nos concitoyens des dérives budgétaires inédites des quinquennats Hollande-Macron pour ne pas rejeter, par principe, des mesures de rationalisation de la dépense publique. Mais les parlementaires doivent pouvoir les voter et y inclure leurs propositions pour garantir la crédibilité et le sens structurel et politique d'un nouveau cap pour nos finances publiques. Le contraire serait un déni de démocratie incompréhensible.

Enfin, au-delà de l'exercice en cours, ces révisions budgétaires tardives et massives ne seront pas sans conséquences sur nos budgets futurs. Vous parliez de 12 milliards d'euros d'économies à trouver d'ici l'automne. Or, le brutal retour sur terre impactera notre acquis de croissance pour l'an prochain, et ainsi nos recettes fiscales et le niveau de notre endettement. Quel est le trou budgétaire réel pour 2025 et quelles sont vos pistes privilégiées pour le résorber ? Il faut dès à présent tenir un discours de vérité aux Français et travailler sur des pistes de redressement sérieuses pour ne pas devoir les ponctionner encore plus douloureusement le moment venu.

À plus long terme, ce sont les perspectives que vous tracez avec le Président de la République pour la fin de son quinquennat qui paraissent utopiques (retour sous les 3% de déficit et baisse du poids global de la dette). La charge de nos emprunts représentera très vite le premier poste du budget de l'État - loin devant l'Éducation nationale ! - et pourrait absorber en 2027 1€ sur 5 des dépenses de l'État !

Monsieur le Premier ministre, face à la gravité de la situation et animés d'un fort sentiment de responsabilité et de transparence, nous vous demandons d'entreprendre au plus vite la rédaction d'un projet de loi de Finances rectificative qui sera soumis au Parlement et permettra de garantir la soutenabilité de notre trajectoire budgétaire. Ce sera un exercice de courage qui devra montrer à nos concitoyens notre volonté de leur permettre à l'avenir de pouvoir mieux bénéficier des fruits de leur travail et de mettre fin aux dérives d'un État technocratique aussi obèse qu'impuisant.

Envisager de régler précairement la situation par de simples décrets hors du vote et du contrôle du Parlement est un scandale démocratique. Ce contournement grave du Parlement ne peut pas devenir une banale habitude.

Le budget de la Nation est débattu et voté par les Représentants du Peuple. En agissant par la seule voie réglementaire, vous faites une entorse lourde à nos principes constitutionnels fondamentaux. Nous refusons de nous habituer à ce lent délitement. Nous saisissons ainsi en parallèle de ce courrier la Cour des Comptes pour demander à son Premier Président d'éclairer nos débats sur la réalité de la situation budgétaire



de la France et sur les conséquences financières précises des erreurs chimériques sur lesquelles le projet de loi de Finances pour 2024 a été bâti. Nous saisissons également le Haut Conseil des Finances Publiques qui ne peut pas rester ignorant face à l'insincérité de vos premières orientations budgétaires.

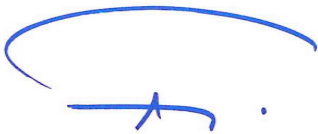
Il est impossible de sortir notre pays de cette impasse budgétaire en faisant peser la responsabilité de sa résolution au-delà de ce quinquennat et sur les générations futures. L'heure est grave.

Seuls un dialogue et un travail avec le Parlement permettront de résoudre sincèrement les erreurs commises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Aurélien PRADIÉ

Fabien DI FILIPPO



Emmanuelle ANTHOINE, députée de la Drôme  
Thibault BAZIN, député de la Meurthe-et-Moselle  
Sylvie BONNET, députée de la Loire  
Ian BOUCARD, député du Territoire de Belfort  
Hubert BRIGAND, député de la Côte-d'Or  
Fabrice BRUN, député de l'Ardèche  
Pierre CORDIER, député des Ardennes  
Vincent DESCOEUR, député du Cantal  
Pierre-Henri DUMONT, député du Pas-de-Calais  
Francis DUBOIS, député de la Corrèze  
Philippe GOSSELIN, député de la Manche  
Justine GRUET, députée du Jura  
Maxime MINOT, député de l'Oise  
Isabelle PERIGAULT, députée de Seine-et-Marne  
Christelle PETEX, députée de Haute-Savoie  
Alexandre PORTIER, député du Rhône  
Nicolas RAY, député de l'Allier  
Raphael SCHELLENBERGER, député du Bas-Rhin  
Isabelle VALENTIN, députée de la Haute-Loire  
Pierre VATIN, député de l'Oise

Copies à :

- Monsieur Pierre Moscovici, Président de la Cour des Comptes
- Monsieur Pierre Moscovici, Président du Haut Conseil des Finances Publiques

